

RETOUR SUR LES VISITES DE TERRAIN DE CET ETE!

La FUGEA a organisé une série de visites de terrain ces derniers mois. Nous vous proposons un petit retour de ce qui s'est vécu et dit.



Il existe une grande diversité de méteils. Une trentaine de participants se sont réunis à la Ferme du Trou à Vache avec Carl Vandewynckel (Biowallonie) qui nous a donné une présentation sur les céréales immatures (objectifs, mélanges à utiliser pour quels buts, erreurs à éviter, espèces les mieux adaptées, avantages alimentaires, coût de production, ...). Le Moulin Mobile a ensuite exposé des structures peu onéreuses pour stocker les céréales à la ferme et augmenter de cette manière son autonomie (n'hésitez pas à nous demander les slides des présentations qui sont disponibles!). Ensuite, nous avons été découvrir sur le terrain plusieurs associations et modes de récolte. La journée fut instructive et riches en échanges.

Visite organisée en partenariat avec le Parc naturel du Pays des Collines et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

LES MÉTEILS (WANNEBECQ)

Les méteils connaissant un engouement important dans les élevages (en raison notamment du contexte climatique, économique et géopolitique qui fragilise les approvisionnements extérieurs), une deuxième visite sur ce thème s'est tenue chez Anne-Sophie et Jean-Philippe Vandermotten (élevage bovin lait bio). Ils sont en quasi-totale autonomie sur leur ferme. La motivation de passer au bio s'est basée sur un souci, déjà présent à la ferme, d'économie, d'autonomie et de biodiversité. Avec Patrick Ribaucourt et Jean-Baptiste Donnaint (TMCE), nous avons ensuite discuté des intérêts des méteils, quelles espèces pour quelles



des de conservation, ... Nous sommes ensuite allés découvrir des exemples de méteils facilement réalisables. La FUGEA a également pris la parole sur la valorisation des méteils dans la nouvelle PAC.

Visite organisée en partenariat avec le Parc naturel du Pays des Collines et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

12^E ÉDITION DES JOURNÉES DE L'HERBE EN AVESNOIS (FRANCE)

La FUGEA, le Parc naturel du Pays des Collines et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut ont organisé un déplacement vers la 12e édition des Journées Régionales de l'Herbe en Avesnois (France). Au programme de la journée : du conseil, des







animations, des démonstrations et de la convivialité. Une panoplie d'exposants du secteur agricole impliqués dans la promotion et la valorisation de la culture de l'herbe étaient présents.

AGROFORESTERIE ET ÉLEVAGE EN AUTONOMIE FOURRAGÈRE (ANHÉE)

Cette visite a rassemblé une douzaine de personnes dans un paysage typique du Condroz, chez Juan de Hemptinne. Dans sa ferme de 88 ha (dont 80 ha de prairies) en agriculture biologique, il élève un troupeau en autonomie fourragère (45 mères Angus x Limousin), ainsi que des chevaux. Sa ferme est engagée dans différentes MAEC (haies, tournières, prairies naturelles, haute valeur biologique, etc.). Il nous a expliqué sa démarche, comment

il voit le rôle de l'agriculteur dans la gestion de la biodiversité, et en quoi les milieux agricoles et forestiers peuvent être complémentaires. Une parcelle d'agroforesterie nous a été présentée : prairie temporaire sous des lignes de noyers (et noisetiers intercalés sur la ligne). Vieux de 10 ans, cette essence débourre tard (moins de risque face aux gels tardifs), laissant passer plus de lumière à la culture entre les rangs. Les noix sont ramassées en octobre et transformées durant l'hiver (huile, pellets avec les coques).

ELEVAGE DE PORCS EN PLEIN AIR ET DÉCOUPE À LA FERME (TROIS-PONTS)

Une guinzaine de personnes ont répondu présentes pour cette visite dédiée à l'élevage de porcs en plein air et à la découpe à la ferme. Après avoir présenté leur parcours, nos hôtes, Céline et Bernard, nous ont partagé leurs réalités. Plus qu'un métier, une passion partagée! Diplômés en tant qu'ingénieurs agronomes (en 2003 et 2004), Céline et Bernard ont d'abord travaillé comme salariés. En 2009, à Fosse (Trois-Ponts), une opportunité d'achat se présente à eux. En cheminement professionnel, ces enfants d'agriculteurs se lancent, trois ans plus tard, en activité complémentaire et acquièrent deux truies. Leur passion s'accentue et, rapidement, le désir d'exercer en activité





DÉROGATION DE LA CONDITIONNALITÉ PAC

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Commission a adopté le 27 juillet dernier une décision permettant aux États membres de déroger exceptionnellement et temporairement à certaines obligations concernant les bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE).

Le Gouvernement a adopté, à titre exceptionnel, pour l'année 2023, les décisions suivantes :

- BCAE 7 : Les agriculteurs pourront semer ou planter en 2023 la même culture qu'en 2022.
- BCAE 8: les jachères comptabilisées dans le cadre de la BCAE8 peuvent être cultivées en 2023, sous réserve des points suivants:
 - La dérogation à l'interdiction de cultiver les terres en jachères exclut les terres déclarées en jachère en 2021 et 2022 afin de préserver les jachères pluriannuelles, cellesci étant des zones favorables à la biodiversité;
 - La mise en culture des terres en jachère n'est autorisée que pour les cultures suivantes : les céréales, le tournesol et les légumineuses, à l'exception du maïs et du soja;
 - La prise en compte des parcelles faisant l'objet de la dérogation pour l'éco-régime « réduction d'intrants », l'éco-régime « cultures favorables à l'environnement » ou le soutien couplé aux protéagineux est autorisée moyennant le respect des conditions d'éligibilité desdits régimes.

Les dérogations sont volontaires pour les agriculteurs.

principale s'installe. Ce sera chose faite en 2015. Céline termine alors une formation pour adulte (IFAPME) et devient artisane bouchère-charcutière. Aussi, l'ancienne grange est transformée en boucherie en 2016. Depuis, Céline y désosse les carcasses, y découpe et pare la viande et y réalise de nombreuses préparations. De son côté, Bernard s'occupe de l'élevage. Inséminations, suivis de gestations et de naissance, engraissement des porcs, .. le travail ne manque pas. Et le respect du bien-être animal et de l'environnement sont des points d'attention sur lesquels notre éleveur ne transige pas. Ses 10 truies (Landrace x Duroc, inséminées en Piétrain) lui permettent d'engraisser en plein air 200 porcs par an. 80 d'entre eux seront transformés par Céline et vendus en circuit court (vente directe à la ferme, circuits et marchés locaux). Les autres sont vendus à la coopérative Porc Qualité Ardenne de Malmedy. Coopérative qui s'occupe, par ailleurs, du chargement des porcs, de leur abattage et du transport des carcasses.

MARAÎCHAGE SUR PETITE SURFACE (BRAINE-LE-COMTE)

Douze courageuses personnes ont participé, sous une chaleur caniculaire, à cette visite dédiée au maraichage sur petite surface, le 19 juillet dernier à Brainele-Comte. A l'ombre d'un arbre, Lucia a d'abord retracé l'historique et l'évolution de sa coopérative « Fan(e)s de carotte ». Par ces échanges aussi agréables qu'au-

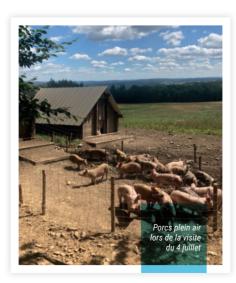


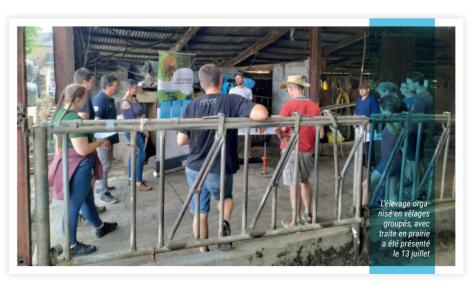
thentiques, chaque participant.e a pu apprécier les réalités inhérentes au secteur. Pratiques culturales, chantiers collectifs, gestion des récoltes et de la vente, ... de nombreuses questions ont ainsi pu trouver des réponses et/ou éclaircissements. Le petit groupe a ensuite parcouru les champs de culture découvrant tout le savoir-faire de Lucia et de ses deux compagnons d'aventure Florence et Emmanuel. Chacun.e est reparti.e enrichi.e par ce partage d'expériences.

VÊLAGES GROUPÉS (BARVAUX)

David Pierard, éleveur laitier bio de vaches Montbéliardes, a accueilli une dizaine de personnes dans sa ferme pour présenter son élevage organisé en vêlages groupés, avec traite en prairie. Les systèmes en vêlages groupés de printemps (VGP) répondent pleinement à la nécessaire évolution du secteur agricole vers plus de durabilité économique, sociale et environnementale. L'ouvrage d'éleveurs français « Les vêlages groupés de printemps, CEDAPA, 2021. » est une référence en la matière et présente les bons résultats de ce système.

De manière résumée, voici quelques points forts. D'un point de vue économique, ce système conduit à une baisse de charges d'alimentation, de frais vétérinaires et de structure (machines, énergie, etc). D'un point de vue social, le système permet de travailler moins et de dégager un meilleur salaire horaire. D'un point de vue environnemental, la place prépondérante des prairies permanentes dans ce





système permet de maintenir le stockage de carbone, donne une place aux haies, limiter la consommation d'intrants (azote, phyto) et d'énergie, etc.

IMPACTS DES CHANGE-MENTS CLIMATIQUES SUR LE BIEN-ÊTRE DES RUMI-NANTS EN PRAIRIE ET EN BÂTIMENT : SOLUTIONS D'ADAPTATION (LIGNEU-VILLE)

Serge et Isabelle Lejoly ont accueilli une quinzaine de personnes sur leur ferme pour échanger sur les impacts des changements climatiques sur le bien-être animal en prairie et bâtiment et les solutions d'adaptation. François Claine (Arsia) et Virginie Decruyenaere (CRA-W) ont apporté des éléments techniques et scientifiques.

La majeure partie de la visite s'est déroulée dans l'étable qui, ayant déjà fait l'objet de conseils, a servi de démonstration. Le groupe a passé en revue les points forts de l'étable, comme sa bonne orientation vis-à-vis des vents dominants, ainsi que les points faibles. De manière générale, il faut considérer les éléments suivants : vitesse d'air, isolation et choix des entrées de lumière. Pour la ventilation et l'isolation, si les méthodes naturelles ne suffisent pas, des solutions mécanisées sont à envisager.

L'indice température-humidité (THI) qui évalue le stress thermique se calcule sur base de la température de l'air et l'humidité relative. Une température élevée ne donne pas forcément lieu à un stress thermique, dans le cas où l'air est sec.

En prairie, il va de soi que les zones d'ombrage sont très intéressantes en cas de forte chaleur (haies, filets, parasols, ...). Certaines races animales tolèrent également mieux de plus grandes amplitudes thermiques.

Pour recevoir des articles techniques en matière d'autonomie des fermes et de pratiques durables ainsi que l'agenda des réunions et visites de ferme, inscrivez-vous à la Newsletter Autonomie en envoyant simplement un mail à ah@fugea.be ou rl@fugea.be.

Nous remercions chaque participant.e pour l'intérêt témoigné lors de ces visites de terrain. Nous profitons encore du présent article pour adresser nos plus vifs remerciements à celles et ceux qui nous ont accueillis dans leur ferme durant cet été et nous avoir ainsi consacré une partie de leur temps précieux.





PRÉ-DEMANDES BIO ET MAEC DANS LA PAC 2023

Les pré-demandes pour le bio et les mesures agro-envrionnementales et climatiques (MAEC) ont été supprimées dans la PAC 2023-2027. Néanmoins, pour bénéficier d'aides pour les mesures ciblées, les agriculteurs et agricultrices devront contacter Natagriwal (www. natgariwal.be) cet automne afin d'avoir un avis conforme avant le 1er janvier 2023. De même, concernant le bio, les exploitations désireuses de se convertir, pour la première fois, sont dans l'obligation de notifier leurs activités bio auprès de l'administration. Le formulaire de notification est accessible sur le portail de l'Agriculture wallonne (agriculture.wallonie.be) dans la partie « Bio » et sur le portail de la Wallonie (www. wallonie.be) dans la partie « Démarches ». Attention, il vous faudra contacter un organisme certificateur (OC) et formaliser un contrat avant de pouvoir notifier vos activités bio. Nous vous invitons à bien anticiper ces démarches et à contacter un OC dès le mois d'octobre. De même, ne trainez pas à contacter Natagriwal en cas de nouveaux engagements ou de renouvellement de vos mesures ciblées.